

Taxe d'habitation : à qui bénéficie la suppression ?

C'est une des grandes promesses de campagne d'Emmanuel Macron qui, malgré un gros risque de dérapage du déficit public en 2017, semble avoir décidé de la maintenir : la suppression de la taxe d'habitation, cet impôt local payé par tous les ménages sous conditions de revenus. Cette taxe peut facilement atteindre plusieurs centaines d'euros qui reviendraient, de fait, directement dans les poches des Français.

Une réforme qui vise les classes moyennes

Il y a déjà tout un pan de la population qui ne paye pas la taxe d'habitation : les ménages les plus pauvres. En dessous d'un certain seuil de revenus annuels le ménage est exonéré de cette taxe. Ce ne sont donc pas les ménages le plus en difficulté qui seront les bénéficiaires de cette réforme à venir.

Le journal Les Echos a, le 26 juin 2017, pu analyser un document de l'OFCE (Observatoire Français des Conjonctures Economiques) qui analyse cette réforme dont on ne connaît pas encore le détail, les équipes de Bercy étant en plein chantier. Selon cette note, les ménages français bénéficieraient d'une très grosse redistribution des sommes.

Lors de sa campagne présidentielle, Emmanuel Macron avait chiffré la réforme à 10 milliards d'euros. C'est la somme que représente la taxe d'habitation qui serait supprimée et que le gouvernement devra compenser.

16,6 millions de ménages ciblés par la suppression

Selon l'OFCE, think tank plutôt à gauche, la suppression de cette taxe va essentiellement bénéficier aux ménages ayant un revenu entre 14 820 euros et 23 840 euros par part fiscale. Ils représenteraient 70 % des 16,6 millions de ménages concernés par la réforme.

En moyenne, chaque ménage ferait l'objet d'une baisse d'impôts de 500 euros par ans ce qui augmenterait, selon le document obtenu par Les Echos, leur niveau de vie de 0,3 %.